

de Dieu, et, dès cet instant, je résigne entre les mains de Son Eminence le chancelier la charge de recteur, avec tous les droits qui y sont attachés.

Remerciant Votre Sainteté pour le choix qu'elle m'accorde, je préfère rester dans mon pays et y rester sans aucune position officielle quelle qu'elle soit, dans le calme et la paix.

De Votre Sainteté le très humble fils en Jésus-Christ.

JEAN-J. KEANE, évêque d'Ajusso.

La générosité d'Ontario

Le comté d'Essex nord compte 9,074 électeurs anglais et 3,120 électeurs français. Eh bien ! sur les dix-huit employés civils de cette division électorale, il n'y a qu'un seul canadien-français.

Pensée

"Chacun est le peintre de sa propre vie : la volonté conduit le pinceau, les vertus sont les couleurs et le modèle est Jésus-Christ."

Volte-face de la presse libérale.

La presse libérale qui réclamait, à cor et à cri, justice pleine et entière avant le 23 juin, prône maintenant le sacrifice des écoles catholiques, et commence à injurier ceux qui aujourd'hui disent la même chose qu'hier.

Monite.

Le *Monitum* relatif aux messes de *Requiem* n'a point paru assez explicite ; on nous demande de nouvelles explications.

La Sacrée Congrégation, dans son décret du 30 juin 1896, divise les messes de *Requiem* en messes dites aux jours privilégiés et en messes dites aux jours ordinaires, dites messes quotidiennes.

Sans le dire expressément, elle semble assimiler les jours privilégiés aux jours de fêtes de rite double, et les messes quotidiennes à celles dites aux fêtes de rite semi-double.

Par conséquent, aux jours privilégiés, que la messe soit